

COMMUNE DE TRAMOLÉ

En exercice : 13
Présents : 08
Pouvoir : 00
Votants : 08

L'an deux mil vingt cinq
Le 22 mai à vingt heures trente minutes,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire
Date de la convocation 16/05/2025

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Dominique FLACHER, Maurice BONNET-PIRON, Sébastien GUILLAUD, Marcel BERTHIER, Florence MANDON, Sylvie SABATIER, Annie PIGNEDE

Excusés : Albane PINEDE, Laure-Paola GUIVIER, Jean-Michel PIDOLOT, Philippe PELLET, Pascale CHOTEL

Secrétaire de séance : Sylvie SABATIER

OBJET : OPTIONS LIEES AUX MARCHE CENTRE BOURG

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de retenir les options suivantes du candidat Arthur Rémy liées au marché du projet centre bourg actuellement en cours :

Option n°2 Recrutement d'un Architecte en bâtiment : coût 9 067.50 €

Option n°4 Recrutement d'une maîtrise d'œuvre Architecte Paysagiste : coût 8 775.00 €

Il y aura 5 Réunions en Bâtiment et 6 Réunions en Paysagiste.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

APPROUVE et **CHARGE** Monsieur le Maire de poursuivre toutes démarches utiles et autorise Monsieur le Maire à signer les documents correspondants.

Jean-Michel DREVET,
Maire.



Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Transmis à la Sous Préfecture de VIENNE

Visé par le contrôle de la légalité et

Certifié exécutoire et affiché